



Surface de la parcelle : 222m²

Emprise au sol constructible maximum :

- Volume 1 : 72,5m²
- Volume 2 : 50m²
- Voirie : 19,50m²
- Annexe : 9m²

Surface imperméable : 151m²
 Surface perméable : 71m²
 Coefficient de biotope théorique : 0,32
 Coefficient d'imperméabilisation : 0,68

SDP (Surface de plancher) maximum* :

SDP RDC (compris garage) : 105m²
 SDP R+1 : 100m²

SDP totale maximum : 205m²

Niveau de référence RDC : 22.06 NGF

* la SDP calculée est approximative, elle se base une hypothèse de mur de façade d'épaisseur 35cm. La SDP calculée correspond à la capacité maximum de la parcelle.

Il est préconisé la préservation de l'arbre existant.

